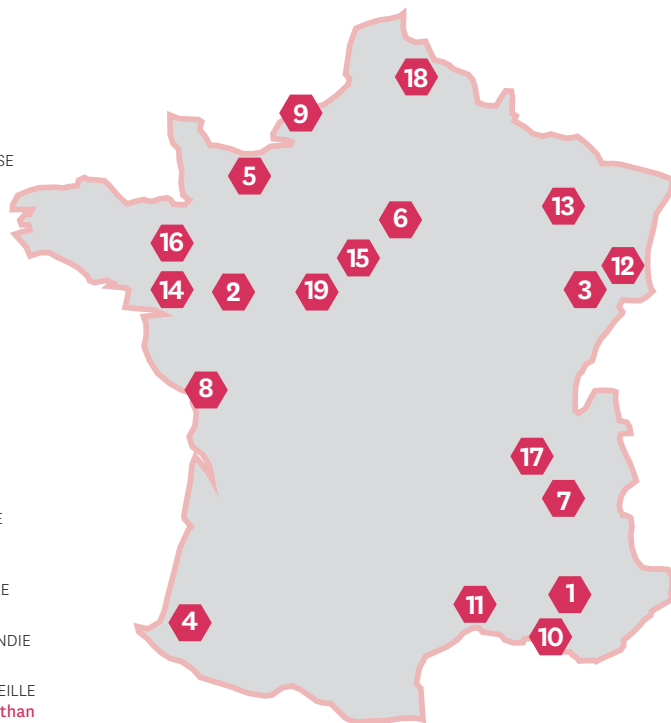


- ◆ **1** BALLET PRELJOCAJ – CCN AIX-EN-PROVENCE
Angelin Preljocaj
- ◆ **2** Cndc – CENTRE NATIONAL DE DANSE CONTEMPORAINE (ANGERS)
Noé Soulier
- ◆ **3** VIADANSE, CCN DE BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ À BELFORT
Héla Fattoumi & Éric Lamoureux
- ◆ **4** MALANDAIN BALLET BIARRITZ CCN DE NOUVELLE-AQUITAINE EN PYRÉNÉES-ATLANTIQUES
Thierry Malandain
- ◆ **5** CCN DE CAEN EN NORMANDIE
Alban Richard
- ◆ **6** CCN DE CRÉTEIL ET DU VAL-DE-MARNE / CIE KÁFIG
Mourad Merzouki
- ◆ **7** CCN2 – CENTRE CHORÉGRAPHIQUE NATIONAL DE GRENOBLE
Yoann Bourgeois
- ◆ **8** MILLE PLATEAUX, CCN LA ROCHELLE
Olivia Grandville
- ◆ **9** LE PHARE, CCN DU HAVRE NORMANDIE
Fouad Boussouf
- ◆ **10** CCN - BALLET NATIONAL DE MARSEILLE (LA)HORDE - *Marine Brutti, Jonathan Debrouwer & Arthur Harel*
- ◆ **11** ICI – CCN DE MONTPELLIER – OCCITANIE
Christian Rizzo
- ◆ **12** CCN - BALLET DE L'OPÉRA NATIONAL DU RHIN (MULHOUSE)
Bruno Bouché
- ◆ **13** CCN - BALLET DE LORRAINE (NANCY)
Petter Jacobsson
- ◆ **14** CCNN – CCN DE NANTES
Ambra Senatore
- ◆ **15** CCN D'ORLÉANS
Maud Le Pladec
- ◆ **16** CCN DE RENNES ET DE BRETAGNE COLLECTIF FAIR-E – *Bousside Ait Atmane, Iffra Dia, Johanna Faye, Céline Gallet, Linda Hayford, Saïdo Lehlouh, Marion Poupinet & Ousmane Sy*
- ◆ **17** CCN DE RILLIEUX-LA-PAPE
Yuval Pick
- ◆ **18** BALLET DU NORD, CCN & VOUS ! (ROUBAIX)
Sylvain Groud
- ◆ **19** CCN DE TOURS
Thomas Lebrun



ACCN

L'Association des Centres chorégraphiques nationaux (ACCN), créée en 1995 à Caen, représente et regroupe les 19 CCN aujourd'hui en activité sur le territoire français.

L'ACCN a pour objectif d'organiser des échanges et des débats entre les équipes des CCN, autour des missions qui leur sont confiées par l'État et les collectivités territoriales. Elle structure aussi le réseau et agit comme plateforme de circulation des informations auprès des institutions gouvernementales.

Ces réflexions sont mises en perspective avec le champ des politiques publiques en faveur du spectacle vivant, et nourrissent des dialogues avec un grand nombre d'acteur·rice·s de la vie culturelle.

SIÈGE SOCIAL ET ADRESSE

c/ Centre national de la Danse
1, rue Victor Hugo
93507 Pantin cedex

accn.fr

CONTACTS

Secrétaire général
Thomas Da Silva Antunes
Chargée de coordination
Marie Jacquillard
info@accn.fr

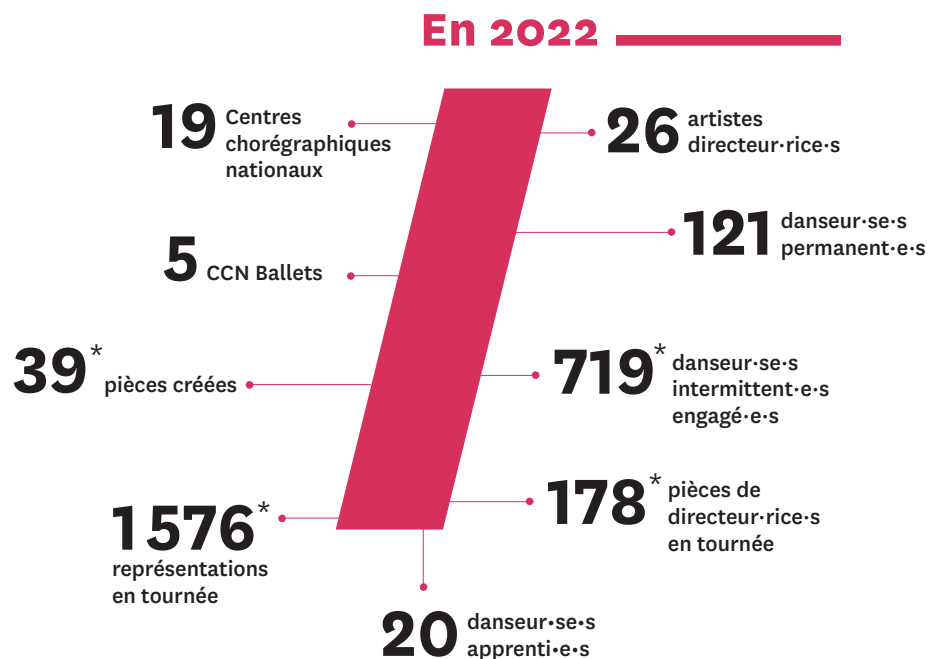
ASSOCIATION
DES CENTRES
CHORÉGRAPHIQUES
NATIONAUX

LES CCN
CENTRES CHORÉGRAPHIQUES NATIONAUX

LES CCN

Afin de renforcer la vitalité et la structuration de la création chorégraphique en France et son influence à l'étranger, le ministère de la Culture, en lien avec les collectivités territoriales, initie à partir de 1984 la création des Centres chorégraphiques nationaux (CCN) qui a pour objectif d'établir des chorégraphes sur les territoires et de développer autour d'eux-elles de véritables pôles de création et de développement chorégraphiques.

Le label est octroyé par l'État et les collectivités territoriales dans le cadre de l'aménagement culturel du territoire et des politiques en faveur de la danse. Lieux de ressources pour la danse, les CCN développent des projets artistiques fondés sur la création et la diffusion de leurs propres œuvres, le soutien à la production et l'accueil en résidence de compagnies invitées, le développement de la culture chorégraphique et la sensibilisation à la danse sur le territoire, ainsi que la formation des danseur-se-s. Chaque CCN est dirigé par un-e ou des chorégraphe-s, qui a-ont pour mission de présenter la diversité des esthétiques chorégraphiques. L'objectif principal d'un CCN est de donner aux artistes un lieu de travail et des moyens afin d'assurer leur développement artistique. Chaque centre a son propre répertoire et développe des projets innovants basés sur la danse. Il existe aujourd'hui **19** Centres chorégraphiques nationaux répartis sur le territoire national.



* Les astérisques concernent les chiffres calculés sur l'année civile 2021.

ACCOMPAGNEMENT DE LA CRÉATION ARTISTIQUE, DE LA RECHERCHE ET DE L'ÉMERGENCE

Artiste-s associé-e-s

Dispositif octroyé par le ministère de la Culture qui apporte aux artistes, pour une durée de deux à trois ans un accompagnement financier, humain et artistique, et qui permet une permanence artistique sur le territoire concerné.

Aujourd'hui, **18** CCN bénéficient de ce dispositif grâce à un budget de **810 000 €** alloué par le ministère de la Culture, soit **45 000 €** chacun.

Artiste-s associé-e-s en 2022

BALLET PRELJOCJAJ – CCN AIX-EN-PROVENCE / Arthur Pérole
Cndc – CENTRE NATIONAL DE DANSE CONTEMPORAINE (ANGERS) / Marion Siéfert
VIADANSE, CCN DE BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ À BELFORT / Valeria Giuga
MALANDAIN BALLET BIARRITZ CCN DE NOUVELLE-AQUITAINE EN PYRÉNÉES-ATLANTIQUES / Jon Maya
CCN DE CAEN EN NORMANDIE / Katerina Andreou
CCN2 – CENTRE CHORÉGRAPHIQUE NATIONAL DE GRENOBLE / Laurent Pichaud & Inbal Ben Haim
MILLE PLATEAUX, CCN LA ROCHELLE / La Tierce & Collectif Ès
LE PHARE, CCN DU HAVRE NORMANDIE / en attente
CCN - BALLET NATIONAL DE MARSEILLE (LA)HORDE / Junior ICI – CCN DE MONTPELLIER – OCCITANIE / Cie Arrangement Provisoire – Vania Vaneau & Jordi Galí
CCN - BALLET DE L'OPÉRA NATIONAL DU RHIN (MULHOUSE) / Frédérique Lombart
CCN - BALLET DE LORRAINE (NANCY) / en collaboration avec le Centre Pompidou - Metz
CCNN – CCN DE NANTES / Satchie Noro – Cie Furinkai
CCN D'ORLÉANS / Nina Santes
CCN DE RENNES ET DE BRETAGNE / Nosfell, Sofian Jouini & NSDOS
CCN DE RILLIEUX-LA-PAPE / Cie Relevant
BALLET DU NORD, CCN & VOUS ! (ROUBAIX) / Rita Cioffi
CCN DE TOURS / Emmanuel Eggermont

DIFFUSION DE L'ART CHORÉGRAPHIQUE

Programmation

16 CCN proposent la diffusion d'œuvres chorégraphiques sur leurs territoires, très souvent en lien étroit avec d'autres structures culturelles.

24 festivals ou temps forts
373 compagnies accueillies
640 représentations
127 897 spectateur-riche-s

Accueil-studio

Dispositif octroyé par le ministère de la Culture, qui vise à partager l'outil CCN et permet d'accompagner des chorégraphes et des compagnies dans leurs démarches de création, de production et de diffusion, à travers des résidences dotées de moyens de production. **191*** compagnies ont bénéficié de l'accueil-studio grâce au budget de plus d'**1 million d'euros** alloué aux CCN par le ministère de la Culture, soit **55 000 €** chacun.

Compagnies soutenues hors dispositif

En dehors de ces dispositifs, les CCN parviennent à dégager des moyens complémentaires pour coproduire et soutenir d'autres compagnies. **Près de 300*** compagnies supplémentaires ont ainsi pu être aidées pour un montant total de **500 000 €***.

FORMATION ET SENSIBILISATION

Formation de danseur-se-s professionnel-le-s

2 formations supérieures universitaires adossées à un CCN pour **50*** étudiant-e-s.
500 offres de formation organisées pour **5 000** participant-e-s.

Action culturelle et éducative, relations avec les publics et les populations

Plus de **2 500** actions de sensibilisation, soit près de **12 000** heures de sensibilisation ont été menées pour près de **80 000** bénéficiaires, dont plus de **18 500** scolaires.
4 CCN porteurs d'un projet PRÉAC Danse (Pôle ressource pour l'éducation artistique et culturelle).

Les chiffres indiqués ont été calculés sur l'année civile 2019.

* Les astérisques concernent les chiffres calculés sur l'année civile 2021.